

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 383

Artikel: Ceux qu'il faut connaître

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260750>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

municipal), en 1917-1928, qui fut aussi étonné dès le premier débat; initiative constitutionnelle et votation populaire en 1920-1921; pétition fédérale en 1928-1929, qui réunit, on se le rappelle, plus de 22.000 signatures dans le canton, mais qui sommeille dans les cartons du Palais Fédéral; et enfin projet Albaret. Puis on entendit successivement sur l'ajournement voté l'autre jour: M^{me} C. Wuarin, avocate; M^{me} Ch. Gautier, qui parla de façon charmante et judicieuse de la propagande à mener parmi les femmes; M. Georges Thélin; M. Pierre Bovet, professeur à l'Université; et Mrs. Corbett Ashby, qui déclara avec humour qu'au contraire des héros des contes de fées se réveillant après cent ans de sommeil, elle-même avait cru reculer de cinquante ans en arrière, en entendant les récits de cette séance du Grand Conseil, et revivre l'époque lointaine des campagnes suffragistes anglaises!

M^{me} Gourd annonça encore que, loin d'être découragées, les suffragistes envisageaient déjà différents projets pour l'automne, puis mit aux voix la résolution suivante, qui, adoptée à l'unanimité, a été communiquée à la presse, et envoyée à chaque député à titre individuel:

L'Association genevoise pour le Suffrage féminin,

réunie en Assemblée générale extraordinaire convoquée d'urgence le 1^{er} juillet, dans son local, 22, rue Etienne-Dumont,

après avoir pris connaissance du vote du Grand Conseil du 25 juin dernier, refusant par 51 voix contre 36 d'entrer en matière sur le projet de loi présenté par M. le député Albaret reconnaissant aux femmes les droits politiques,

après avoir entendu plusieurs orateurs, hommes et femmes.

Remercie les 36 députés qui ont manifesté leur fidélité au principe indéfectible d'élémentaire justice, qui est à la base du suffrage féminin,

Proteste énergiquement contre l'attitude et les arguments de ceux qui, fermant les yeux sur les expériences maintenant faites dans 29 pays, ont émis un vote de méfiance à l'égard des femmes leurs concitoyennes, en refusant de les laisser participer aux affaires publiques, et n'ont pas su comprendre la nécessité d'insérer des forces nouvelles à la vie de notre République,

Réaffirme sa conviction inébranlable qu'une démocratie est incomplète et n'a pas le droit de se parer de ce titre tant qu'elle tient à l'écart plus de la moitié des contribuables du pays,

Charge le Comité de l'Association de lui présenter dès l'automne un projet étudié d'action en faveur du suffrage féminin à Genève.

* * *

Ceux qu'il faut connaître

N. D. L. R. — Pour répondre à la demande qui nous en a été adressée par plusieurs électeurs suffragistes indignés par les débats de l'autre jour, nous publions ici, et après toute la presse quotidienne, la liste des députés qui ont voté pour l'ajournement indéfini:

RADICAUX: MM. Beck, Billy, Choudet, Cottier, Duboulet, Dutoit, Henninger, Hensler, Roch, Christin, Jolivet, Pâquier, Perréard, Perret, Pilet, Poncet, Frossard.

DEMOCRATES: MM. Victor Gautier, P. Guerchet, J. Humbert, Alex. Martin-Achard, W. Martin (maire de Vevey), Rochat (maire de Meyrin), Uhler, Alph. Bernoud.

U. D. E.: MM. Aeschlimann, Bolland, Julien Baum-

gartner, Chamay, Ferd. Gros, Pougner, Gabriel Boyy, Dr Morin, Poncet-Adami, Raymond Vernet, G. Wagnon.

INDEPENDANTS (chrétiens-sociaux): MM. Berra, Marius Constantin, Georges Constantin, Duret, Dusseiller, Emery, Gottret, Guénat, Hottelier, Lance, Laurencet, Leyvraz, Meyer de Stadelhofen, Edmond Pictet (soit la députation au grand complet, un mandat impératif lui ayant été donné).

Vacances

Comme d'habitude, la parution du MOUVEMENT sera interrompue pendant l'été, mais cette fois-ci plus tôt que de coutume, vu le prochain départ de notre Rédactrice en chef pour Londres, où se réunit, du 19 au 23 juillet, le Comité de l'Alliance Internationale pour le Suffrage. Notre prochain numéro paraîtra donc le 20 août.

Malgré cette interruption, notre Administration, 14, rue Micheli-du-Crest, continue à recevoir toutes les demandes d'abonnements, de vente au numéro, etc., qui lui seront adressées et les satisfera aussi rapidement que le permettront les déplacements de vacances de l'Administratrice.

Le Sénat français et le vote des femmes

Le Sénat français s'est enfin décidé à ouvrir, le 23 juin dernier, la discussion toujours renvoyée par la mauvaise volonté de nos adversaires sur la proposition de M. Louis Martin, aux termes de laquelle « la femme française âgée de 25 ans accomplis sera électrice et éligible dans les mêmes conditions que l'homme ». Cette réforme, on s'en souvient sans doute, a été votée par la Chambre dès le mois de mai 1919: il y a donc treize ans de cela!

Si donc la Chambre Haute peut chez nos voisins rendre des points au Grand Conseil genevois « en art dilatoire », comme disait Bismarck, il faut d'autre part lui reconnaître cette supériorité sur notre corps législatif cantonal qu'une fois la discussion commencée, elle dure beaucoup plus longtemps, puisqu'elle n'est pas terminée au moment où nous écrivons ces lignes. Ont déjà pris la parole en faveur du vote des femmes, MM. Jenouvrier, François Saint-Maur, Louis Martin, Las Cases, et surtout M. Bachelet, sénateur de la Seine, et contre lui M. Tissier, dont l'argumentation a été lamentable, et le fameux M. Duplantier, qui a réitéré toutes les plaisanteries pornographiques qui lui sont chères. D'autres sont encore inscrits. Peut-être, quand ces lignes paraîtront, un résultat décisif pourra-t-il être enregistré, malgré la manœuvre des adversaires de faire traîner la discussion pour remettre le vote après les vacances, et il est inutile de dire quels vœux nous formons ici pour le triomphe de notre cause en France!

Vœux altruistes tout d'abord, pour les femmes françaises, qui, avec une patience et une énergie inlassables mènent le bon combat pour se

faire rendre justice. Il n'est pas nécessaire, en effet, d'énumérer ici tout ce qu'ont accompli ces dernières années les suffragistes de France en fait de travail social, civique et pacifiste, entraînant ainsi cette activité des temps de paix à tout l'effort qu'elles ont fourni partout durant les années de guerre, aux champs, à l'usine, au magasin, à l'école, à l'hôpital. Et certainement, elles ont réussi de la sorte, bien mieux que nous, à galvaniser l'opinion publique: il n'est pour s'en convaincre que de lire la presse française de Paris et de province, et de constater que des journaux de l'importance du Temps n'hésitent pas à consacrer des articles de première page à défendre le vote des femmes! Tout dernièrement encore, le grand Congrès national de l'Union française pour le Suffrage, tenu à Paris les 10 et 11 juin, a remporté un immense succès avec son « banquet des provinces françaises », auquel ont participé une centaine de parlementaires et d'hommes politiques en vue, et auquel ont successivement pris la parole des représentantes de toutes les parties du pays, évoquant ainsi avec éloquence, chaleur et bonne grâce l'âme de la France féministe. A cette occasion, une députation de plus de 200 suffragistes, conduite

par notre amie M^{me} Brunschvicg, fut reçue officiellement par le président du Sénat, entouré de ses collègues, et à la Chambre par plusieurs députés.

Mais les vœux que nous formons pour le succès de nos voisines d'outre-Jura ont aussi un caractère tant soit peu intéressé, car nous sommes persuadées que le jour où le Sénat se laissera enfin convaincre d'accomplir le geste de justice attendu de lui depuis si longtemps... la situation suffragiste sera changée dans le monde. Pour tous les pays latins non encore affranchis et qui, tant que la France ne leur en aura pas donné définitivement l'exemple, hésitent encore à courir l'aventure du vote des femmes; et pour nous aussi, femmes de Suisse romande. Quel prétexte pour encore inventer pour s'opposer à notre revendication nos adversaires, lorsque les femmes voteront à Annemasse et à Ferney sans que la terre ait pour cela cessé de tourner! Lorsque les radicaux anticléricaux auront constaté que la République n'a point été mise en péril, et les conservateurs antibolchévistes que les communistes n'ont aucunement augmenté leur effectif! et cela sans que l'on puisse nous argumenter, comme on le faisait en 1918 à nos Confédérés des



La femme enchaînée. Pour défendre nos droits, pour servir notre pays, pour mieux protéger notre famille, brisez nos chaînes Monsieur le Sénateur!

Le Sénateur. Que ces femmes sont ennuyées.....



Les femmes et les livres

L'affaire Dreyfus dans la littérature.

M^{me} Cécile Delhorbe-Jaccottet (une de nos abonnées, ce dont nous sommes très fières!) (Réd) a défendu, le 14 juin, à l'Université de Lausanne, avec vigueur et esprit, devant une commission composée de MM. Charles Gilliard, Edmond Rossier et René Bray, professeurs, et un nombreux auditoire, une thèse sur l'affaire Dreyfus et des écrivains français, présentée à la Faculté des Lettres pour l'obtention du grade de docteur ès lettres. Cet important travail, de plus de 350 pages, est une étude critique de l'œuvre des principaux écrivains dreyfusistes et antidreyfusistes, précédée d'une introduction historique.

M. Bray, professeur de littérature française, a commencé par formuler certaines critiques sur la réalisation matérielle de l'ouvrage; puis M. Ed. Rossier, professeur d'histoire, a souligné l'importance politique de l'affaire Dreyfus; au souvenir de tant de passions déchaînées, il trouve l'introduction historique de M^{me} Delhorbe trop sèche et un peu trop prudente, mais il juge cependant l'ensemble de l'ouvrage excellent et digne d'éloges.

M. Bray estime que telles ou telles révélations postérieures pourront infirmer certaines des conclusions de la candidate. Cependant, il reconnaît l'intérêt actuel de cet ouvrage si bien documenté. Il juge que M^{me} Delhorbe a fait d'Anatole France, de Barrès, de Maurras, de Proust et de Péguy des portraits vivants et perspicaces, mais il critique l'étude sur Zola, surtout en ce qui concerne l'accuse. Il remarque que le style de M^{me} Delhorbe est ironique pour A. France, passionné pour Péguy, logique pour Maurras. Il conclut par un réel éloge de l'ouvrage, auquel il souhaite le succès qu'il mérite.

M^{me} Delhorbe a été reçue docteur ès lettres de l'Université de Lausanne avec les félicitations du jury, fait qui ne s'était pas produit depuis des années, dit-on. Et soulignons que sa valeur intellectuelle, que ses études sans cesse poursuivies ne l'empêchent nullement d'être une maîtresse de maison et une mère de famille attentive. Au contraire. La famille a tout à gagner à être dirigée par une femme cultivée. B. V.

Gyp (1850-1932)

Les journaux ont annoncé la mort à un âge très avancé de M^{me} la comtesse Martel de Janville, beaucoup plus connue sous son pseudonyme un brin gamin de Gyp. Pendant cinquante ans, en effet, cette femme écrivain (qui était l'arrière-petite-nièce de Mirabeau) a publié sans se lasser et sans lasser son public un nombre considérable de romans et de scènes dialoguées, qui ont connu un véritable succès par leur vie, leur facilité d'expression, leur virtuosité littéraire, et leur humour tout personnel. Ses Sou-

nirs d'une petite fille, parus en plusieurs volumes, et avec des sous-titres différents, sont notamment extrêmement amusants et spirituels, grâce à l'esprit de critique malicieuse qui les anime, et au talent descriptif avec lequel Gyp a su évoquer les milieux du Second Empire où s'est déroulée l'enfance d'une petite fille turbulente, intelligente, et dont le franc parler n'avait d'égal que son don d'observation.

M. F.

Petits poèmes valaisans

Les Grand'mères

Grand'mères aux yeux fanés et doux,
A quoi, dites, à quoi pensez-vous?

Maintenant vous êtes assises à vous chauffer sur les dalles grises, en haut l'escalier du chalet. Entre vos vieux genoux branlants, vous bercez l'enfant somnolent.

Grand'mères aux yeux fanés et doux,
A quoi, dites, à quoi pensez-vous?

Voire vie a été bien dure, mais vous ne vous en doutez pas: vous avez trop souvent dépassé la mesure. Ils sont rompus, vos reins vaillants, rompus, vos bras!

Grand'mères aux yeux fanés et doux,
A quoi, dites, à quoi pensez-vous?

Vous avez porté bien des hottes, le long des bisses et des chemins! Et vous étiez encore petites, qu'on vous faisait garder gamines et gamins.

Grand'mères aux yeux fanés et doux,
A quoi, dites, à quoi pensez-vous?

Vous avez savonné au bassin des fontaines le linge rude et les habits des hommes, et tricoté la grosse laine, et peiné, en vraies bêtes de somme!

Grand'mères aux yeux fanés et doux,
A quoi, dites, à quoi pensez-vous?

Vous avez nettoyé l'étable, et traité les vaches, et tondu les moutons. Et vous avez filé sous le crépu minable. Mais le rouet poudreux ne fait plus son ronron.

Grand'mères aux yeux fanés et doux,
A quoi, dites, à quoi pensez-vous?

Que vos yeux étaient noirs, que vous étiez jolies, sous l'éclatant fichu, sous le chapeau doré! Souvenirs d'autrefois, hommes, sans folie... c'est aujourd'hui les rides et les bandeaux cendrés.

Grand'mères aux yeux fanés et doux,
A quoi, dites, à quoi pensez-vous?

Vous avez récité, quand vient le crépuscule, le chapelet dans l'église, à genoux. Vous avez faucillé les champs de seigle roux où le soleil se joue, où le vent frais ondule.

Grand'mères aux yeux fanés et doux,
A quoi, dites, à quoi pensez-vous?